

CAPTURE D'UN BRUANT A CALOTTE BLANCHE

(*EMBERIZA LEUCOCEPHALA* Gmelin)

par A. DONEUX

Le 6 novembre 1964, à Petit-Rechain (province de Liège), je tendais en vue de capturer des oiseaux aux fins de baguement, à l'aide d'un filet de 5 mètres de long du type « rihê » (filet d'une seule pièce, ramassé sur lui-même et muni de montants de 80 centimètres).

Ce filet était installé dans une petite parcelle de prairie aux vues dégagées ; des graines de millet plat avaient été répandues de-ci de-là sur l'aire herbue qui, lorsque le filet a fonctionné, représente la surface de capture. Un des oiseaux appelants, à cet effet engagé et posé à même le sol, était un Bruant jaune ♂ peu avare en cris d'appel.

Depuis le 29 octobre sévissait un brouillard assez dense et ce n'est qu'à partir du 4 novembre que le temps se mit au beau. La direction des vents n'a pas été notée à l'époque.

En fin de matinée, j'aperçois un oiseau seul, posé sur l'aire de capture et en train de picorer les graines. Je le capture et, à la forme de la tête, je vois que j'ai à faire à un Bruant, pensant tout d'abord à une femelle juvénile de Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) vu son dos terne et le croupion roux caractéristique. Mais, regardant la face, je constate que le haut est tacheté de roux assez vif et que la partie inférieure est blanche. Ce rapide examen me convainc que j'ai en main un Bruant dont la capture n'est pas courante en nos régions et décide de le garder aux fins d'identification.

Devant partir pour deux à trois jours à l'étranger, je place l'oiseau dans une volière suffisamment spacieuse afin qu'il ne s'abîme pas et je le pourvois en eau et en graines de toutes sortes.

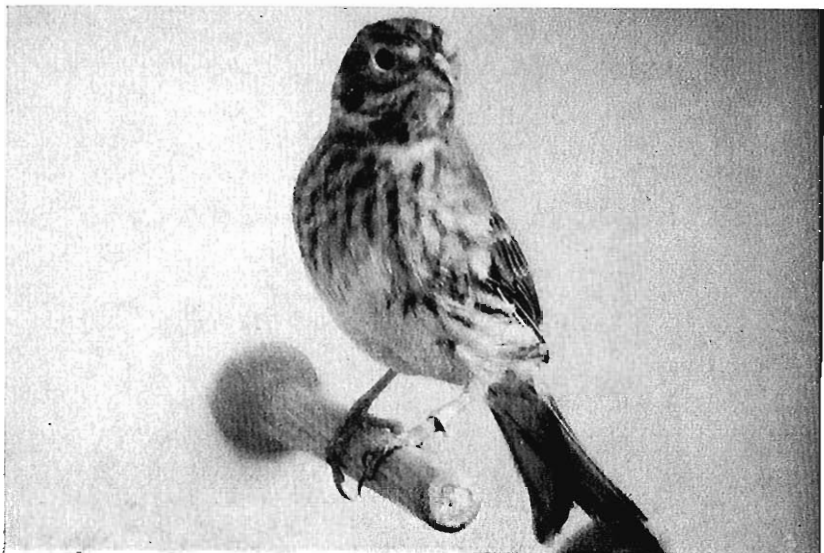
A mon retour, je constate que l'oiseau semble ne pas s'adapter ni se nourrir suffisamment. Afin de ne pas le perdre, je le place dans une volière de 5 mètres cubes où il sera en compagnie, entre autres, d'un Bruant des roseaux (*Emberiza schœniclus*) et d'un Bruant jaune. Petit à petit, l'oiseau se rétablit et est aujourd'hui parfaitement adapté.

Par cette attitude en début de captivité, cet oiseau montrait qu'il n'était pas de ceux qui, après avoir été engagés, ont recouvré la liberté d'une façon ou d'une autre.

Début janvier 1965, l'oiseau est présenté au Dr. A. DEMARET, puis le 18 mars 1965 à MM. P. DEVILLERS et J. VAN ESBROECK ; son identité fut ainsi définitivement établie.*

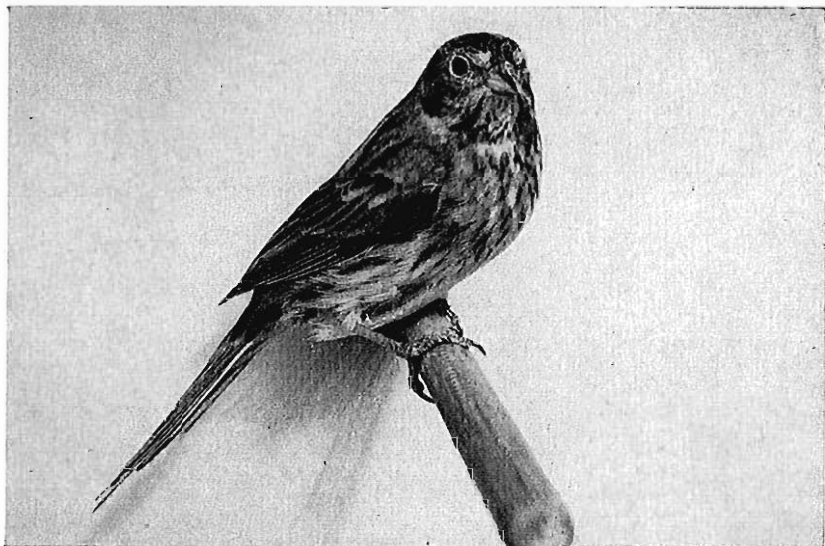
Dans les derniers jours de janvier et en février, l'oiseau avait perdu les plumes roux assez vif de la face, qui furent remplacées par des plumes d'un roux plus foncé et le tacheté s'étendit progressivement sur les flancs, la partie inférieure de la face demeurant blanche.

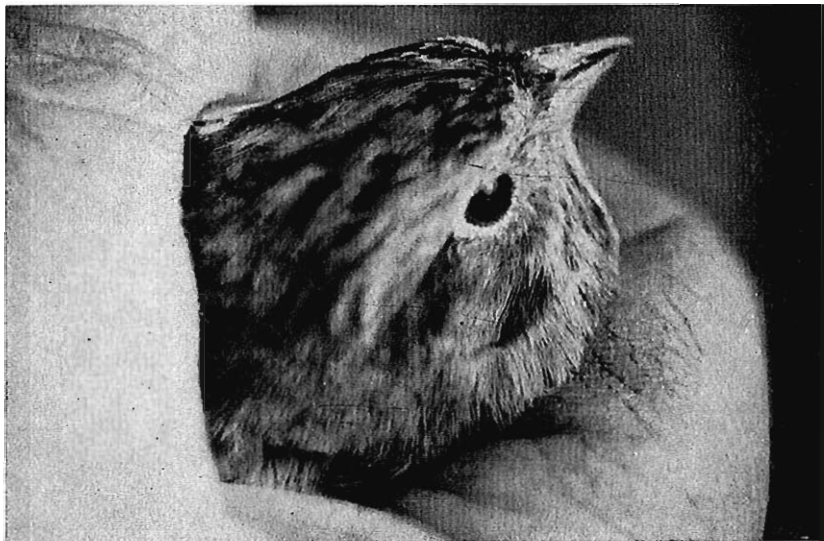
* Une description de ce Bruant, réalisée à ce moment, est donnée dans la note suivante.



Photos Dr. A. LECOQ

Le Bruant à calotte blanche (*Emberiza leucocephala*) de Petit-Rechain. A noter la tache blanche au sommet de la poitrine, le plastron grivelé contrastant avec le dessous blanc, et la quasi absence de dessin alaire. Petit-Rechain, le 25.III. 1965.





Photos Dr. A. LECOQ

La tête du même sujet où se remarquent la calotte striée, le sourcil peu marqué, la joue légèrement encadrée de sombre, et, sur la photo ci-dessous la base blanche des plumes de la calotte. Petit-Rechain, 25.III.1965.

